

Lettre de direction n° 927

Le SNP DEN mobilise ses adhérents et interpelle le ministre pour obtenir à très court terme des mesures à la hauteur de la crise que traverse notre profession

La conférence syndicale nationale du SNP DEN, rassemblant vendredi 19 juin l'ESN et les secrétaires académiques, a fait le bilan ci-dessous et arrêté les modalités d'action suivantes.

Sur la base des retours unanimes faits par nos représentants académiques, nous constatons aujourd'hui, dans un contexte toujours incertain et mouvant, que la profession est dans un état de fatigue, de démotivation, d'exaspération voire de colère rarement atteint. Cette situation d'épuisement professionnel s'accompagne maintenant, ce qui est plus grave encore à nos yeux, d'un sentiment majoritaire de défiance vis-à-vis de notre institution, responsable pour beaucoup de nos mandants, d'accroître, par des modes de gouvernance injonctifs, coercitifs voire vexatoires, la difficulté d'exercice au quotidien de notre métier, là où devraient plutôt se mettre en place confiance, accompagnement et soutien. A tout cela s'ajoutent les conséquences néfastes de la fin du rôle des CAPN pour ce qui concerne les opérations de mobilité et de promotions, les impacts financiers insupportables de déclassement d'EPLÉ au 1er septembre 2021, les attentes en matière de progrès sur les rémunérations et les taux d'accès à la hors classe, le projet d'évaluation des adjoints par les chefs, le non versement des primes annoncées, les conditions et le temps de travail, les annonces ministérielles faites en direct via les médias, les consignes et demandes incohérentes voire contradictoires, les enquêtes inutiles et chronophages, ...

Dans ces circonstances qui traduisent à l'évidence des signaux d'alerte majeurs concernant un niveau essentiel de fonctionnement de notre administration, il est de la responsabilité de la première organisation syndicale représentative des personnels de direction d'alerter son ministre de cet état de fait inquiétant et de l'interpeller sur des risques potentiels de conflit social si rien n'est engagé à court terme et de manière significative pour résoudre les difficultés rencontrées.

La quasi-totalité des secrétaires académiques ayant indiqué que les conditions n'étaient pas réunies pour engager, à ce moment de l'année, un mouvement de manifestations

publiques, et pour répondre aux demandes fortes de nos syndiqués, les modalités d'actions suivantes ont été collectivement arrêtées et validées par la conférence nationale :

- Demande d'audience en urgence au ministre pour présenter une plateforme revendicative,
- Publication média d'un appel des 7000 personnels de direction, accompagné d'une pétition en ligne, initiative qui pourrait s'élargir à l'ensemble des syndicats de l'encadrement de notre fédération (réunion visio des SG lundi 22 juin),
- Mise en place d'une journée « morte » des personnels de direction, le jour de notre audience avec le ministre,
- Consigne syndicale de non-réponse aux enquêtes visant à alimenter une politique du chiffre,
- Période de déconnexion professionnelle totale du 14 juillet au 24 août pour des « vacances reposantes ».

En fonction de l'évolution de la situation, la conférence nationale pourra se prononcer, après la rentrée de septembre, sur l'organisation de manifestations académiques décentralisées, assorties de conférences de presse, à une date nationale unique, et susceptibles de déboucher sur la tenue d'Etats généraux des personnels de direction.

Philippe VINCENT, Secrétaire général